



Le SIVOM de Villefranche-sur-Mer est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple qui regroupe les communes de Beaulieu-sur-Mer, Cap d'ail, Eze, La Turbie, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Villefranche-sur-Mer.

Animateur (trice) h/f
pour activités JEUNESSE du SIVOM de Villefranche-sur-Mer
Poste à temps complet avec annualisation

Cadre d'emploi des Animateurs Territoriaux

Situation fonctionnelle : Rattaché (e) au service enfance et jeunesse au sein du SIVOM de Villefranche-sur-Mer,

Nature du poste : Titulaire de la Fonction Publique Territoriale ou Contractuel
Niveau diplôme requis et obligatoire : BAFA ou BPJEPS

Poste à temps complet dans le cadre d'une annualisation du temps de travail

- activités périscolaires
- accueil de loisirs sans hébergement les mercredis et pendant les vacances scolaires
- activités en centre de loisirs jeunes ou point jeunes
- activités en centre de vacances

Missions :

L'adjoint d'animation est en charge des missions suivantes :

- Accueillir un groupe d'enfants
- Respecter le rythme de l'enfant et de l'adolescent
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service ou de l'équipement
- Garantir la préparation et la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique ainsi que l'application des règles de sécurité

Compétences et aptitudes requises :

Relations fonctionnelles :

- Communication permanente les enfants
- Partenariats dans le cadre de cycle d'activité concertés et intégrés dans le projet éducatif du service et des structures

Animation des activités et accompagnement des publics accueillis

- Encadrer les activités de loisirs et les adapter aux différents publics
- Concevoir des séances en adaptant des supports d'animation en lien avec le projet pédagogique
- Planifier des temps d'animation en respectant les rythmes des publics
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
- Etre à l'écoute et savoir dialoguer avec le public
- Mettre en forme et faciliter le projet du groupe de jeunes
- S'adapter à la diversité sociale et culturelle des jeunes
- Respecter les jeunes en difficulté et signaler et signaler la situation au responsable de la structure
- Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'environnement

Conditions d'exercice :

Temps complet avec une annualisation du temps de travail.

Régime statutaire et indemnitaire, avec prime de fin d'année, carte CNAS, participation mutuelle et prévoyance et tickets restaurant

Permis de conduire obligatoire

Poste à pourvoir au compter du 26 août 2024

Adresser votre candidature par courrier à Monsieur le Président - SIVOM de Villefranche-sur-Mer – 4, rue de l'Esquiaou – 06230 Villefranche-sur-Mer, ou par mail à rh@sivom-villefranche.org